

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Chevelle Malibu Classic modèle 1AD35 8 places (moteur V)	CH 0332 31

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of General Motors Corporation, Warren, Michigan (USA)  
 Identification "Chevelle 1AD35" et "CH 0332 31" sur la plaquette du constructeur  
"1D35V.." devant le No. du châssis  
 Plaquette constr. à droite, à l'intérieur de l'aile  
 N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise  
 Ident. du moteur " V " 5e chiffre du No. de châssis et frappé à l'avant, à gauche sur la culasse (par l'importateur)  
 Importateur princ. General Motors Suisse SA., Salabaustrasse 21, 2501 Bienne  
 Véhicule homologué 1D35V68 400 235 Signes fixes dans code du type 1D35V.. / 1AD35

**Chassis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction mécanique avec assistance hydraulique  
 Transmission automatique  
 Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues arrière  
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne,  
avec assistance par dépression, sur toutes les roues,  
AV= soupape de dosage; AR= limiteur  
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circ. par différence de pression, lampe-témoin combinée

**Moteur**  
 Marque CHEVROLET Type V  
 Construction V Temps 4  
 Carburant B Position avant  
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8  
 Alésage 101,60 Course 89,39  
 Cylindrée 5733 CV-impôt 29,20  
 Puissance en CV 145 SAE-1et à t/min 3900  
 Bruit 75 dB/A à t/min 3900  
 Silencieux 2 rats 355x210x90 / 540x290x127 \*  
 Mesure des gaz ECE-15, CO < 1,0 % \*\*  
 Déparasitage CEE annexe B, chiffres 3+4 = D

**Carrosserie** limousine (comb)  
 Nombre de portes 4 + 1 AR +) Indic. vit. km/h  
 Ceintures sécurité SAE-J-4c ++) Retroviseur à gauche + à droite  
 Cale - Attelage -  
 Antivol verrouillage de la direction et de la boîte c.v.  
 Le déflecteur sur le toit, au-dessus de la glace arrière, est admis  
 Nombre de places 1 R av 3 centre 3 ar 2  
 Dimensions  
 Longueur int. 5496 Empattements 2946  
 Largeur 1950  
 Hauteur 1150 Voie av 1562 ar 1542  
 Porte à faux lat. av 1034 ar 1516 Voies av - ar -  
 Braquage g 11800 d 12100  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule -

**Poids**  
 avant 1040 arrière 1070 total 2110  
 Poids à vide 120 440 560  
 Charge utile +++)  
 Poids total 1160 1510 2670  
 Garantie fabr. 2733  
 Dimens. pneus IR 78 - 15 IR 78 - 15 (Variantes  
 Ply / bar R / 1,7 R / 2,2 voir  
 Charge 1370 1600 remarques)  
 pour V max selon la marque, min. 158 km/h  
 Garantie poids remorquable avec frein -  
 Garantie poids remorquable sans frein -  
 Garantie poids de l'ensemble -  
 Poids remorquable testé -  
 Vitesse maximale selon le constructeur 150 km/h  
 Vitesse maximale testée - km/h  
 charge garantie sur le toit 90 kg

Equipement  
 Feux de route 4/ SEALED BEAM SAE DOT H..  
 Feux de croisement 2/ SEALED BEAM SAE DOT H..  
 Feux de position SAE IP 74 GUIDE IA  
 Feux rouges SAE(2)A(2)IR(2)S(2)T 74 GUIDE IAS  
 Feux stop id.  
 Clignoteurs av SAE IP 74 | SAE PIA 73 ar voir feux rouges  
 Catadioptres av AV + AR | SAE A-68 DOT  
 Feux de gabarit av lat. HELLA K 14023 | lat/ar GM IAS 73  
 Feux complément.  
 Eclairage plaque 1/ au centre, en haut, sur pare-chocs  
 Essuie-glace 2/ balais avec/ans lave-glace  
 Avertisseurs DELCO REMY D + F  
ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme  
 Marque et type CHEVROLET Chevelle Malibu Classic  
 Homologation N° CH 0332 31  
 Carrosserie limousine  
 Places total 8 avant 3  
 Poids à vide 2110 Carburant B  
 Charge utile - CV-impôt 29,20  
 Poids total 2733 Cylindres 5733

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Dispositif d'échappement: le catalyseur reste, mais doit être vidé et la vis de fermeture soudée.
- \*\* ) Mesure des gaz: satisfait aux prescriptions selon ECE-15; la vignette se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.
- + ) Porte arrière: peut être ouverte de l'intérieur uniquement par la commande à gauche du volant, ne fonctionnant que par l'allumage enclenché et le levier c.v. en position "P". Une possibilité d'ouverture complémentaire est montée près du siège arrière (commande à balancier, indépendante).
- ++) Ceintures de sécurité: position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis; une ceinture sous-abdominale est admise pour le siège du milieu pour raisons de construction.
- +++ ) Charge utile: ne doit pas être notée, le centre de gravité de la surface de chargement se trouvant derrière l'essieu arrière.

Modifications par l'importateur:

- feux de position/clignoteurs AV: les ampoules et les verres oranges sont remplacés par des blancs; angles de visibilité non respectés; sont complétés par les feux de gabarit HELLA K 14023 et par les clignoteurs latéraux d'origine;
- catadioptres: non étanches; il en est monté 2 SAE A-68 DOT en complément;
- une possibilité complémentaire d'ouverture de la porte arrière est montée (commande indépendante à balancier).

Variantes de pneus: HR 70 - 15 AV 1370 (1,7) AR 1600 (2,2) V-max varie selon la marque, minimum 158 km/h  
 215 HR 15 1250 (1,7) 1560 (2,3) "  
 235/70 HR 15 1200 (1,8) 1570 (2,5) "

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg.

Lieu et date de l'homologation  
 Studen, 21.10.75

Homologation fédérale des types de véhicules

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Chevelle Malibu Classic 8 places (moteur V)	CH 0332 31

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of General Motors Corporation, Warren, Michigan (USA)  
 Identification "Chevelle 1AD35" ou "Chevelle 1AG35" (modèle Deluxe) et "CH 0332 31" sur plaquette du constructeur  
"1D35V.." ou "1G35V.." devant le No du châssis,  
 Plaquette constr. à droite, à l'intérieur de l'aile  
 N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise  
 Ident. du moteur "V" 5e chiffre du No de châssis et frappé à l'avant, à gauche sur la culasse (par l'importateur)  
 Importateur princ. General Motors Suisse SA., Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne  
 Véhicule homologué 1D35V6B 400 235 Signes fixes dans code du type 1A, 35 / 1.35V..

**Châssis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction mécanique avec assistance hydraulique  
 Transmission automatique  
 Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues arrière  
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne,  
avec assistance par dépression, sur toutes les roues,  
AV= soupape de dosage; AR= limiteur  
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circ. par différence de pression, lampe-témoin combinée

**Moteur**  
 Marque CHEVROLET Type V  
 Construction V Temps 4  
 Carburant B Position avant  
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8  
 Alésage 101,60 Course 88,39  
 Cylindrée 5733 CV-impôt 29,20  
 Puissance en CV 145 SAE-net à U/min 3800  
 Bruit 75 dB(A) à U/min 3800  
 Silencieux 2 pots 355x210x90 / 540x290x127 \*  
 Mesure des gaz COE-15, CO < 1,0 % \*\*  
 Déparasitage COE annexe 8, chiffres 3+4 = D

**Carrosserie** limousine (combi)  
 Nombre de portes 4 + 1 AR +) Indic. vit. km/h  
 Ceintures sécurité SAE-J-4c ++) Retroviseur à gauche + à droite  
 Cale Attelage  
 Antivol verrouillage de la direction et de la toit c.v.  
**Le déflecteur sur le toit, au-dessus de la glace arrière, est admis**  
 Nombre de places lat. av 3 centre 3 ar 2

**Dimensions**  
 Longueur int. 5496 Empattements 2946  
 Largeur 1950  
 Hauteur 1450 Voie av 1502 ar 1542  
 Porte à faux lat. av 1034 ar 1516 Voies av ar  
ar 1516 Braquage g 11800 d 12100

**Poids**  
 avant arrière total  
 Poids à vide 1040 1070 2110  
 Charge utile +++ 120 440 560  
 Poids total 1160 1510 2670  
 Garantie fabr. 2733  
 Dimens. pneus HR 7H - 15 HR 7H - 15 (Variantes  
 Ply / bar R / 1,7 R / 2,2 voir  
 Charge 1370 1600 remarques)  
 pour V max selon la marque, min. 158 km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule \_\_\_\_\_  
 Garantie poids remorquable avec frein \_\_\_\_\_  
 Garantie poids remorquable sans frein \_\_\_\_\_  
 Garantie poids de l'ensemble \_\_\_\_\_  
 Poids remorquable testé \_\_\_\_\_  
 Vitesse maximale selon le constructeur 158 km/h  
 Vitesse maximale testée \_\_\_\_\_ km/h  
 charge garantie sur le toit 90 kg

**Equipement**  
 Feux de route 4/ SEALED BEAM SAE DOT II..  
 Feux de croisement 2/ SEALED BEAM SAE DOT II..  
 Feux de position SAE IP 74 GUIDE IA  
 Feux rouges SAE(2)A(2)IR(2)S(2)T 74 GUIDE IAS  
 Feux stop id.  
 Clignoteurs av SAE IP 74 SAE PIA 73 ar voir feux rouges  
 Catadioptres av AV + AR ar SAE A-68 DOT  
 Feux de gabarit av lat. HELLA K 14023 lat/ar GM IAS 73  
 Feux complément.  
 Eclairage plaque 1/ au centre, en haut, sur pare-chocs  
 Essuie-glace 2/ balais avec/sans lave-glace  
 Avertisseurs DELCO REMY D + F  
 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule Voiture de tourisme  
 Marque et type CHEVROLET Chevelle Malibu Classic  
 Homologation N° CH 0332 31  
 Carrosserie limousine  
 Places total 8 avant 3  
 Poids à vide 2110 Carburant B  
 Charge utile - CV-impôt 23,20  
 Poids total 2733 Cylindrée 5733

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

- \* ) Dispositif d'échappement : le catalyseur reste, mais doit être vidé et la vis de fermeture soudée.
- \*\* ) Mesure des gaz : satisfait aux prescriptions selon ECE-15; la vignette se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.
- + ) Porte arrière : peut être ouverte de l'intérieur uniquement par la commande à gauche du volant, ne fonctionnant que par l'allumage enclenché et le levier c.v. en position "P". Une possibilité d'ouverture complémentaire est montée près du siège arrière (commande à balancier, indépendante).
- ++) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis; une ceinture sous-abdominale est admise pour le siège du milieu pour raisons de construction.
- +++ ) Charge utile : ne doit pas être notée, le centre de gravité de la surface de chargement se trouvant derrière l'essieu arrière.

**Modifications par l'importateur:**

- feux de position/clignoteurs AV: les ampoules et les verres oranges sont remplacés par des blancs; angles de visibilité non respectés; sont complétés par les feux de gabarit HELLA K 14023 et par les clignoteurs latéraux d'origine;
- catadioptres: non étanches; il en est monté 2 SAE A-68 DOT en complément;
- une possibilité complémentaire d'ouverture de la porte arrière est montée (commande indépendante à balancier).

**Variante de pneus** : HR 70 - 15 AV 1370 (1,7) AR 1600 (2,2) V-max varie selon la marque, minimum 158 km/h  
 215 HR 15 1250 (1,7) 1580 (2,3) "  
 235/70 HR 15 1200 (1,8) 1570 (2,5) "

**A noter dans le permis de circulation:**

- charge garantie sur le toit 90 kg.

Remplace FH CH 0332 31 du 31.10.1975  
 Modèles  
 (17.2.1976)

Lieu et date de l'homologation  
 Studen, 31.10.75

Homologation fédérale des types de véhicules